



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de :
US OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) et Canada SIMDUT 2015
qui comprend la Loi sur les produits dangereux (HPA) modifiée et le Règlement sur les
produits dangereux (HPR)

Date de révision 19-mai-2025

Version 1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Wynn's Cabin Filter Spray

Autres moyens d'identification

Code du produit WN 30501

Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée See directions provided with product

Limitations relatives à l'utilisation All other applications

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

ITW Professional Automotive Products
3606 Craftsman Blvd.
Lakeland, FL 33803

Distributeur

Adresse du fabricant

Fabriqué et distribué par:

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise 863-665-3338

Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24
Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003583

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Liquides inflammables	Catégorie 4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage

**Attention****Mentions de danger**

Liquide combustible.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, un agent chimique sec ou une mousse pour l'extinction.

Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

le mélange contient 3.2 % de composants dont la toxicité aiguë par voie orale est inconnue.
le mélange contient 4.7 % de composants dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue.
le mélange contient 9.2 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur).

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substance

non applicable.

Mélange

Nom chimique	Numéros CAS	% massique	Loi de vérification des informations relatives aux matières dangereuses, numéro de registre (n° de registre HMIRA)	Date de dépôt à la HMIRA et date d'accord d'exemption (le cas échéant)
Alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	1-5%	-	-
tetraacetate éthylènediamine tétrasodique	64-02-8	0.1-1%	-	-

RUBRIQUE 4: Premiers secoursDescription des premiers secours

Conseils généraux	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8). Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure.
Effets de l'exposition	Peut provoquer le cancer.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO ₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.
Dangers spécifiques dus au produit chimique	Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau.
Données d'explosion	
Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.
Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Autres informations	Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.
Prévention des dangers secondaires	Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils relatifs à la manipulation sans danger	Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
--	---

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation	Conservé les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conservé dans des récipients correctement étiquetés. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conservé conformément aux réglementations locales.
-----------------------------------	---

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Control Parameters
Limites d'exposition****Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle**

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Lunettes de sécurité étanches.
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Bottes antistatiques. Tablier de protection chimique. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires. Utiliser une protection respiratoire adaptée.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	liquide
État physique	Liquide
Couleur	Pale Yellow
Odor (includes odor threshold)	Fresh Linen

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Boiling point (or initial boiling point or boiling range)	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	93.33 °C / 200 °F	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
SADT (°C)	Aucune donnée disponible	
pH	7.39	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Solubility	Aucune donnée disponible	
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau	
Partition coefficient n-octanol/water (log value)	Aucune donnée disponible	
Vapor pressure (includes evaporation rate)	Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation	non applicable	

le mélange contient 9.2 % de composants dont la toxicité aiguë par inhalation est inconnue (vapeur)
11,574 mg/kg 27,142 mg/kg

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Alcohols, C9-11, ethoxylated 68439-46-3	= 1400 mg/kg (Rat)	-	-
tetraacetate éthylènediamine tétrasodique 64-02-8	= 1658 mg/kg (Rat)	-	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Aucune information disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Classification d'après les données disponibles pour les composants. Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune information disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Contient un cancérigène connu ou supposé. Classification d'après les données disponibles pour les composants. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérigènes.

Légende**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 3 - Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

Toxicité pour la reproduction	Aucune information disponible.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée	Aucune information disponible.
Danger par aspiration	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
tetraacetate éthylènediamine tétrasodique 64-02-8	-	LC50: =41mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =59.8mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	-

Persistence et dégradabilité Aucune information disponible.

Bioaccumulation**Informations sur les composants**

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

Californie, informations sur les déchets Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque : Ces informations ne sont pas destinées à transmettre toutes les informations réglementaires spécifiques relatives à ce produit. Les classifications de transport peuvent varier en fonction du volume du conteneur et peuvent être influencées par les variations régionales ou nationales des réglementations. Il est de la responsabilité de l'organisation de transport de respecter toutes les lois, réglementations et règles applicables relatives au transport du matériel.

DOT non réglementé

IATA non réglementé

IMDG non réglementé

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations internationales**

Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants non applicable

La Convention de Rotterdam non applicable

*Contacter le fournisseur pour plus de détails. Une ou plusieurs substances de ce produit ne sont pas répertoriées dans l'inventaire TSCA des États-Unis, dans l'inventaire confidentiel TSCA des États-Unis ou sont par ailleurs exemptées des obligations d'inscription à l'inventaire

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Indéterminé(e)(s)
IECSC	Est conforme
KECI	Indéterminé(e)(s)
PICCS	Est conforme
AICS (Australie)	Est conforme

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Réglementations fédérales des États-Unis**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Alcool isopropylique - 67-63-0	1.0
Ethoxylates de nonylphénol - 9016-45-9	1.0

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

Catégories de danger selon SARA**311/312, États-Unis**

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Danger d'incendie	Non
Danger de dépressurisation soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie.

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Eau 7732-18-5	-	-	X
Alcool isopropylique 67-63-0	X	X	X
propane-1,2-diol 57-55-6	X	-	X

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

NFPA Dangers pour la santé 2 Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers particuliers -

HMIS Dangers pour la santé 2 Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle X

Légende de l'astérisque Danger chronique * = *Danger chronique pour la santé*

Date de révision 19-mai-2025

Remarque sur la révision Aucune information disponible.

Avis de non-responsabilité

Avertissement Illinois Tool Works Inc. estime que les informations contenues dans cette fiche technique sont exactes à la date de compilation. Cependant, Illinois Tool Works Inc. ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations. L'utilisateur est responsable d'évaluer si ces informations ou ce produit sont adaptés à un usage particulier et adaptés à une utilisation ou une application particulière. Les informations contenues dans cette fiche technique peuvent ne pas être valides si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans des processus pour lesquels il n'a pas été conçu. Illinois Tool Works Inc. décline toute responsabilité pour les dommages indirects ou accessoires de quelque nature que ce soit, y compris la perte de profits, résultant de la vente ou de l'utilisation de ce produit. Assurez-vous d'avoir la version la plus récente de cette fiche technique en nous contactant ou en consultant notre site Web.